

SANTE | Point d'étape sur la liquidation judiciaire des EHPAD du Fossat et de Fabas



Ce lundi 11 mars 2024, Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental et les Députés ariégeois Martine Froger et Laurent Panifous ont présenté à la presse un point d'étape **suite à la liquidation judiciaire de la société Médicharme, gestionnaire des EHPAD du Fossat et de Fabas en Ariège**. Le Sénateur de l'Ariège, Jean-Jacques Michau retenu par ailleurs, s'est lui aussi saisi de la question et était bien représenté à cette conférence de presse.

Pour mémoire, en janvier 2024, l'ARS informait le Département de l'Ariège de la situation mettant en grande difficulté l'avenir de ces deux EHPAD ariégeois. La majorité des chambres ont été vendues à des investisseurs particuliers ainsi qu'à des entreprises à des fins de défiscalisation et de rentabilité, ce qui rend la situation d'autant plus complexe.

En introduction de ce point d'étape, les élus ariégeois n'ont pas manqué de rappeler la préoccupation première de **préserver le bien-être des personnes âgées et de maintenir l'emploi local**. Et de pointer du doigt les pratiques spéculatives qui mettent à mal la prise en charge des personnes âgées et/ou en situation de handicap : **"cela ne correspond pas aux valeurs sociales et solidaires impulsées par le Département de l'Ariège"**, a précisé la **Présidente Téqui**.

Au titre de ses compétences, le Conseil Départemental travaille depuis mi-janvier à sécuriser les deux établissements tant sur la question de l'accueil et de la qualité servis aux personnes âgées dépendantes au sein de ces structures que sur la préservation de tous les emplois. C'est bien à ces conditions et seulement celles-la qu'un avis favorable pourrait être émis sur les candidatures, ce qui est **le rôle premier du Département dans cette procédure**.

Retrouvez le dossier de correspondant en pièce jointe.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr